

Novembre | Décembre | 2021

A LA UNE !



Réunion plénière CNLE 10/12/2021 | Fondation Biermans Lapôtre | Cité internationale universitaire de Paris

La réunion plénière du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ([CNLE](#)) a eu lieu à la Cité internationale universitaire de Paris, Fondation Biermans-Lapôtre, Maison des étudiants Belges et Luxembourgeois, le vendredi 10 décembre 2021. **Fiona Lazaar**, présidente du CNLE a ouvert la réunion plénière en ligne, en s'excusant de ne pas participer en présentiel à cette réunion car elle était souffrante. **Nicolas Duvoux**, président du Comité scientifique du CNLE et **Delphine Aubert**, secrétaire générale du CNLE ont présidé la séance en compagnie de **Marine Jeantet**, déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté qui était le grand témoin de la matinée.



Nicolas Duvoux, Michèle Lelièvre

Sophie Dubuisson-Quellier

Eloi Laurent

La Séance inaugurale du Comité de pilotage « L'impact social de l'écologie : comment faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale ? » a eu lieu jeudi 25 novembre 2021 au Ministère des Solidarités et de la Santé. **Nicolas Duvoux**, président du Comité scientifique du [CNLE](#) a introduit la séance et présenté le comité de pilotage. Au cours de cette séance, deux auditions ont permis d'entendre **Eloi Laurent**, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et **Sophie Dubuisson-Quellier**, Directrice de recherche, Directrice adjointe du Centre de sociologie des organisations CSO - Sciences Po, Membre du Haut Conseil pour le Climat.

LOGEMENT



[Mission d'information sur le logement et la précarité des étudiants et des jeunes actifs](#)

Le logement des jeunes est une urgence absolue. Une très grande partie d'entre eux, étudiants, apprentis, stagiaires, intérimaires, inactifs, fait face à une forme ou une autre de précarité, à laquelle participe la difficulté d'accéder au logement.

D. Corceiro. R.Liogier. Assemblée nationale. Rapport d'information n°4817.



[Vingt-cinq propositions pour renouveler l'habitat individuel et encourager une densification douce](#)

Huit acteurs majeurs de la construction de logements ont présenté le [rapport](#) issu de leur groupe de travail, intitulé *Pour une vision renouvelée de l'habitat individuel*. Parmi ses constats : le logement individuel organisé constitue *un angle mort de la politique du logement*. Les propositions sont organisées autour de cinq grands thèmes : les documents d'urbanisme, la levée des freins opérationnels à la densification douce, la fiscalité, la densification du tissu existant et la qualité des opérations.

Jean-Noël Escudié. Localtis-La Banque des territoires. Rapport.



[Encadrement des loyers à Paris : lancement du baromètre de la Fondation Abbé Pierre](#)

Grâce à un outil informatique inédit, dénommé « encadrement », et avec le soutien de la mairie de Paris, la Fondation Abbé Pierre a pu analyser des milliers d'annonces immobilières et mesurer le degré de respect de l'encadrement des loyers parisiens. Les résultats de la première édition de [l'Observatoire de l'encadrement des loyers à Paris](#) sont inquiétants. 35 % des annonces publiées entre août 2020 et août 2021 dépassent les plafonds de loyer autorisés par la loi (c'est-à-dire qu'ils dépassent de 20 % le loyer médian). Ce dépassement est en moyenne de 196 € par mois.

Fondation Abbé Pierre. Étude.

STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



[Stratégie pauvreté : L'Inspection générale des affaires sociales \(Igas\) relève des difficultés dans la contractualisation État-collectivités](#)

L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) publie son évaluation de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales dans le cadre de la stratégie pauvreté. Le rapport, daté de juillet a été diffusé jeudi 23 décembre 2021. La mission indique que le contexte de crise sanitaire a porté *un coup d'arrêt* à certaines initiatives. Elle préconise d'organiser une rencontre au moins annuelle entre les décideurs publics et le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) en présence de représentants de tous les collèges, notamment celui des personnes concernées.

Marion Marty. Thierry Paux. IGAS. Rapport.

PROTECTION SOCIALE



[La protection sociale en France et en Europe en 2020](#)

Ce panorama, publication de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) retrace les principaux résultats des comptes de la protection sociale français pour l'année 2020, avec une mise en perspective internationale. En 2020, tous les pays européens ont augmenté leurs dépenses de protection sociale. Les réponses apportées à la crise sanitaire par l'Union européenne ont reposé sur un accroissement des dépenses de protection sociale, via une série de mesures d'urgence destinées à préserver la sécurité sanitaire, économique et sociale, mais aussi via les politiques publiques déjà en place qui ont contribué à absorber le choc social dû à la crise.

C. Marc.M. Mikou. M.Portela. [Panoramas de la DREES](#). Rapport.

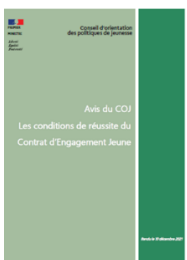
ÉDUCATION



[Une école plus efficacement organisée au service des élèves](#)

En dépit d'une dépense nationale d'éducation (près de 110 Md€) supérieure à la moyenne de l'OCDE, la performance du système scolaire français tend à se dégrader, en particulier pour les jeunes issus des milieux défavorisés. Les réformes pédagogiques, l'accroissement des moyens et les résultats des évaluations sur les acquis des élèves n'ont pas suffisamment permis d'améliorer la qualité de notre système éducatif.

Cour des comptes. Rapport.



[Les conditions de réussite du Contrat d'Engagement Jeune](#)

Remise au Gouvernement de l'Avis du Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COJ) portant sur « Les conditions de réussite du Contrat d'Engagement Jeune ». La COJ a poursuivi sa réflexion dans la suite des 29 recommandations qu'elle avait formulées en vue de faire évoluer la *Garantie jeunes* pour qu'elle devienne un droit ouvert à tous les jeunes. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la concertation interministérielle et partenariale, en cours, portant sur le Contrat d'Engagement Jeune, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1er mars 2022.

Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse. Avis.



[La Garantie jeunes de demain](#)

Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) vient de publier le rapport *La Garantie jeunes de demain : Un droit ouvert à tous les jeunes*, portant sur l'évolution de la Garantie jeunes. La commission de l'insertion des jeunes du COJ a, dans ce cadre, formulé 29 préconisations afin que la Garantie jeunes de demain devienne un droit ouvert à tous les jeunes.

Conseil d'orientation des politiques de jeunesse. Rapport.



[L'insertion des jeunes sur le marché du travail](#)

La Cour des comptes clôture les séries de [notes](#) parues cet automne, en publiant ce jour l'ultime volet de ses travaux consacrés aux grands enjeux structurels pour la France. Cinq grandes politiques publiques sont évoquées aujourd'hui : l'enseignement scolaire, l'insertion professionnelle des jeunes, la politique industrielle, l'assurance maladie et la santé, et la culture.

Cour des comptes. Notes.

SANTÉ



[Garantir l'accès à des soins de qualité et résorber le déficit de l'assurance maladie](#)

La Cour des comptes clôture les séries de notes parues cet automne, en publiant l'ultime volet de ses travaux consacrés aux grands enjeux structurels pour la France. Bilans à la fois enrichis et synthétiques de travaux récents ou de productions nouvelles, ces publications posent un diagnostic sur les grands défis des prochaines années et présentent les leviers d'action qui peuvent être mobilisés pour y répondre.

Cour des comptes. Rapport.



[L'e-santé est un gisement de performances](#)

Le numérique en santé est porteur de très grands progrès et c'est un gisement de performances, a déclaré Pierre Moscovici, premier président de la Cour des comptes, à l'occasion de la présentation d'une note sur l'accès aux soins et le déficit de l'Assurance maladie, appelant les professionnels de santé à s'emparer des nouveaux outils mis à leur disposition (e-prescriptions, télémédecine...)

Alice Vitard. L'Usine digitale. Article.



[Réduire les inégalités, c'est possible ! 30 experts présentent leurs solutions](#)

L'Observatoire des inégalités a demandé à plus de 30 expertes et experts de formuler des propositions concrètes pour réduire les inégalités en France. Des revenus à l'éducation, en passant par le travail ou la santé par exemple, sur la base de leurs travaux en sociologie, économie, ou encore en science politique, ils dessinent les futurs possibles des politiques publiques.

Anne Brunner. Louis Maurin. Observatoire des inégalités. Rapport.

MINIMA SOCIAUX



[RSA, ASS, AER : versement d'une aide exceptionnelle de fin d'année pour les bénéficiaires de certaines aides sociales](#)

Une aide exceptionnelle de fin d'année de 152,45 € destinée aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de la prime forfaitaire pour reprise d'activité et de l'allocation équivalent retraite (AER). Journal officiel. Décret n° 2021-1656.



[Une forte hausse du nombre d'allocataires de minima sociaux en 2020, un reflux attendu en 2021.](#)

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie les données actualisées sur les effectifs nationaux et départementaux d'allocataires de la prime d'activité et de chacun des minima sociaux. Fin 2020, 4,47 millions de personnes sont allocataires d'un minimum social. Cet effectif augmente fortement en 2020 (+4,4 %), notamment sous l'effet de la crise sanitaire, après une hausse de 1,1 % en 2019. DREES. Communiqué de presse.

SALAIRES



[La revalorisation du Smic au 1er janvier 2021](#)

La récente publication de la Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (Dares) sur la revalorisation du salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) au 1er janvier 2021, recense les bénéficiaires de la revalorisation du Smic. Le nombre de bénéficiaires est en baisse pour la deuxième année consécutive. Au 1er janvier 2021, le Smic brut horaire augmente de 1,0 %. 2,04 millions de salariés du secteur privé bénéficient directement de cette revalorisation, soit 12,0 % des salariés, après 13,0 % un an plus tôt. DARES. Résultats n°76. Analyse.

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



[Efficacité et efficacité des instruments de lutte contre la précarité énergétique](#)

L'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) a réalisé un bilan des politiques qui ont été mises en place pour lutter contre ce phénomène de l'année 2010 à l'année 2020. Cette étude vise à comprendre comment a été abordée la notion de précarité énergétique durant la décennie, et à analyser les différents dispositifs mis en place. Les enseignements tirés de ce travail ont permis à l'ONPE d'élaborer des pistes de recommandations en vue de l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan national de lutte contre la précarité énergétique. ONPE. Étude.

DIMENSION TERRITORIALE



[Approche du « halo » de la pauvreté en Île-de-France](#)

[1,8 million de Franciliens exposés à la pauvreté et 470 000 dans son halo](#)

En 2018, en Île-de-France, 1,8 million de personnes sont en situation de pauvreté monétaire au regard du seuil national, soit 15,6 % de la population. Compte tenu du coût de la vie plus élevé en Île-de-France, s'y rajoutent environ 470 000 personnes dont le niveau de vie est inférieur à ce que serait ce seuil s'il était calculé au niveau régional. Le halo de la pauvreté ainsi défini concerne 3,9 % de la population de la région. La population dans le halo et celle exposée à la pauvreté vivent globalement dans les mêmes territoires et présentent un profil similaire : beaucoup de jeunes, de familles monoparentales et de locataires du parc social.

INSEE Analyses Île-de-France n° 145.



[Les effets du relogement sur la trajectoire résidentielle des habitants dans le cadre des opérations de rénovation urbaine](#)

Quel est le niveau de satisfaction des habitants des QPV après leur relogement dans le cadre des opérations de rénovation urbaine ? Quels sont les effets du relogement sur la trajectoire sociale des ménages relogés et leur niveau d'intégration à la cité ? Autant de questions que le groupe REFLEX s'est attaché à trier, hiérarchiser, reformuler pour répondre aux attentes de cette évaluation, avec le parti pris de recueillir et d'analyser la parole des premiers concernés, les personnes relogées plusieurs années après cette étape clé de leurs parcours.

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et L'Observatoire national de la politique de la ville. Étude.



[Mi-2021, le recours aux prestations sociales retrouve son niveau d'avant crise sanitaire](#)

La pandémie de Covid-19 et la crise économique qu'elle a engendrée ont des répercussions sociales importantes en 2020, notamment pour les plus précaires. Les difficultés auxquelles sont confrontées les ménages les plus modestes se traduisent par une hausse du nombre d'allocataires de minima sociaux. Avec l'amélioration de la situation sanitaire et économique au second trimestre 2021, le nombre d'allocataires de ces prestations sociales revient à un niveau proche voire inférieur à celui d'avant crise en Occitanie comme en France métropolitaine.

Magali Flachère. Laurent Frénois. Insee Analyses Occitanie n°111.



[Le Grand Est, quatrième région française en matière de logement social](#)

En 2019, 822 000 personnes habitent dans les 371 000 logements sociaux du Grand Est comptés par l'Insee. Ces derniers représentent 15,4 % des logements occupés de la région, faisant du Grand Est la quatrième région de France métropolitaine en matière de parc social. La part des familles monoparentales est deux fois plus importante dans le parc social que dans l'ensemble des logements. Le niveau de vie médian est plus faible chez les ménages locataires du parc social, et le taux de pauvreté plus élevé.

Perrine Kauffmann. Lola Lercari. Insee. Analyse.

DIMENSION INTERNATIONALE

Europe



[Pour une Europe de la santé. Prévention, gestion de crise, multilatéralisme](#)

La pandémie de Covid-19 nous rappelle la réalité incontestable qui doit guider l'action future de l'Union européenne : des systèmes de santé solides et résilients ne sont pas un coût pour la société, mais un investissement de long terme et un impératif de solidarité et de prospérité.

I. Marchais. X. Prats-Monné. Institut Jacques Delors. Rapport n°125.

OUVRAGES



[Gilets jaunes, la révolte des budgets contraints](#)

Le livre *Gilets jaunes, la révolte des budgets contraints* de Pierre Blavier, sociologue, sonde sur le terrain, une mobilisation qui a secoué la France. A travers une enquête de terrain sur la vie des ronds-points et les budgets des familles, le chercheur revient sur ce mouvement social qui a agité la France à partir de l'automne 2018. L'approche choisie par l'auteur pour cartographier le mouvement des Gilets jaunes est inédite : elle croise les dimensions politique et socio-économique à partir d'une enquête monographique qui resserre la focale sur les ronds-points d'une même agglomération et jusqu'à l'étude d'un ménage. Pierre Blavier s'appuie sur l'enquête budget de famille de l'INSEE.

Pierre Blavier. PUF. Ouvrage.



[Eclairage : La société française après plus d'un an de crise sanitaire](#)

L'ouvrage *France, portrait social. Édition 2021* apporte un éclairage sur plus d'un an de crise sanitaire, aux conséquences économiques et sociales inédites : Comment ont évolué la mortalité et la santé de la population au cours des différentes vagues ? Comment le système de soin a-t-il été impacté ? Quelles sont les conséquences de la crise sur les revenus des ménages et sur le marché de l'emploi ? Comment les jeunes ont-ils vécu cette crise ?

Insee. Ouvrage.

AGENDA DU CNLE

Calendrier prévisionnel des réunions du CNLE en 2022

Plénières du Conseil du CNLE

Jeudi 24 février de 9h30 à 12h30

Jeudi 09 juin de 9h30 à 12h30

Jeudi 15 septembre de 9h30 à 12h30

Jeudi 1er décembre de 9h30 à 12h30

Plénières du comité scientifique du CNLE

Jeudi 17 mars de 14h à 17h30

Jeudi 19 mai de 14h à 17h30

Jeudi 4 juillet de 14h à 17h30

Groupe de travail *Suivi et analyse des retombées sociales de la crise*

Jeudi 10 février de 14h à 17h30

Groupe de travail *Égalité des chances*

Vendredi 14 janvier de 9h30 à 12h

Groupe de travail *Logement* comité de rédaction

Jeudi 27 janvier de 14h30 à 17h

Comité de pilotage *Impact social de la transition écologique*

Jeudi 20 janvier de 14h30 à 17h30

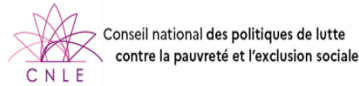
Jeudi 17 février de 14h30 à 17h30

Jeudi 10 mars de 14h30 à 17h30

Jeudi 14 avril de 14h30 à 17h30

Jeudi 12 mai de 14h30 à 17h30

A propos du CNLE



Organe rattaché au Premier ministre, présidé par Mme Fiona Lazaar, Députée du Val-d'Oise, le [Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#) (CNLE) a un rôle de conseil du Gouvernement et d'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il est composé de 5 collèges regroupant 64 membres (représentants des assemblées parlementaires et collectivités territoriales, associations et acteurs de la société civile, représentants du monde du travail, ainsi que 32 personnes en situation de pauvreté) et d'invités permanents.

Lieu de dialogue permanent entre tous les acteurs concernés par ces politiques publiques, le CNLE s'appuie sur l'expertise de son comité scientifique, issu du [regroupement](#) de l'Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale et du CNLE officialisé par le décret le [décret n°2019-1379 du 18 décembre 2019](#). Instance permanente du CNLE, il a été installé officiellement le 1^{er} octobre 2020 et est présidé par Nicolas Duvoux. Ses missions d'analyse et d'observation sociale doivent contribuer, en lien étroit avec l'ensemble des collèges du CNLE, à une meilleure connaissance de la pauvreté et de l'exclusion sociale en France et à la définition de politiques publiques plus ambitieuses et efficaces.

Retrouvez la newsletter du CNLE

La newsletter du CNLE est un outil d'information interne destiné aux membres du Conseil et du Comité scientifique. Ce nouveau rendez-vous vise à apporter des informations utiles sur l'actualité de nos travaux, sur nos prochains rendez-vous, ainsi que des éléments d'analyse et d'actualité (publications, rapports, articles de presse...). Nous restons à l'écoute de vos commentaires et suggestions afin que cette newsletter soit aussi utile que possible.

Retrouvez nous sur le site Internet : www.cnle.gouv.fr

Contact

Courriel : fatima.guemiah@social.gouv.fr

Tél : 01 40 56 81 73 - 06 62 04 42 24

Ministère des Solidarités et de la santé
Direction générale de la cohésion sociale - CNLE -
14, avenue Duquesne - 75350 Paris SP 07 -